

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 6 (1898)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Quatre mois au Collège de Lausanne en 1791  
**Autor:** Mottaz, Eug.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-8186>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

déposés aux Merciers, les conducteurs des chars, généreusement payés, reprirent la route de Moudon.

L'auteur du récit que nous venons d'analyser prétend que beaucoup des baillis du Pays de Vaud furent, à leur départ, honteusement pillés ; que la vie même de plusieurs courut de grands dangers. Cette accusation ne nous paraît pas absolument conforme aux données de l'histoire, quoi qu'il soit possible que des scènes regrettables aient, ici ou là, accompagné la fuite des baillis. Cela aurait dépendu beaucoup de la manière dont ces derniers s'étaient comportés pendant le temps de leur administration. Nous croyons, par exemple, que le bailli de Lausanne n'eut pas lieu de se plaindre, non plus que celui de Vevey, M. de Tscharner, qui était très aimé et qui n'eut qu'à se louer des ménagements qu'on eut pour lui.

Les pages qui précèdent ne renferment sans doute rien de bien extraordinaire, mais il nous a paru que ce coup d'œil jeté sur les faits caractéristiques du départ de l'un des plus estimés d'entre les baillis du Pays de Vaud, était de nature à projeter quelque lueur sur les sentiments qui animaient, à l'égard des représentants de Leurs Excel-lences, telle ou telle localité de notre patrie vaudoise à l'époque de son émancipation.

J. CART.

---

#### QUATRE MOIS AU COLLÈGE DE LAUSANNE EN 1791.

---

J'ai sous les yeux un certain nombre de lettres que deux jeunes étudiants du Collège de Lausanne envoyayaient, en 1791, à leurs parents de Rossinières. Les unes sont adressées à « M. le juge Henchoz », leur père ; les autres à « M. le ministre Henchoz, très zélé pasteur », leur

oncle<sup>1</sup>. Elles renferment aussi très souvent des renseignements sur un autre de leurs oncles, le ministre Martin, de Mézières, qui, à cette époque-là, se trouvait précisément entre les mains de la justice bernoise à cause de certains propos imprudents qu'il avait tenus relativement à la dîme des pommes de terre.

Ces lettres de deux jeunes étudiants, dont l'un au moins n'était à Lausanne que depuis deux mois, renferment un certain nombre de passages intéressants. Elles nous parlent quelquefois d'une manière bien pittoresque des études que l'on faisait alors, des occupations des élèves en dehors de leurs classes, de leurs amusements, etc. Elles renferment aussi plus d'un trait de mœurs intéressant et il est assez curieux de voir de jeunes étudiants raconter à leur manière aussi bien une revue des troupes que l'installation solennelle d'un nouveau professeur. C'est à ces divers titres que je vais mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue historique* quelques extraits de la correspondance des fils du juge Henchoz, de Rossinières.

La première lettre des fils Henchoz est datée du 2 janvier 1791. Ils font part à leurs parents de la manière dont ils ont passé les fêtes du Nouvel-An. « Nous avons bien couru la ville ces soirs passés pour voir les boutiques, qui étaient partout illuminées », dit l'aîné, David ; mais aussitôt il pense à ses devoirs et il ajoute : « Je m'impatiente que nos leçons recommencent ; il n'y en a point jusqu'à mercredi<sup>2</sup> ». Le cadet, Bernard<sup>3</sup>, se souvient surtout du soir de l'an. « Nous avons passé le Nouvel-An chez

<sup>1</sup> Je veux noter ici ce détail que les lettres expédiées à cette époque-là de Lausanne à Rossinières devaient passer par Berne et qu'il n'y avait par conséquent pas encore de courrier postal direct entre les bords du Léman et le Pays-d'Enhaut.

<sup>2</sup> Y a-t-il beaucoup d'élèves qui pensent ainsi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ?

<sup>3</sup> J'appellerai ces deux jeunes gens David et Bernard, bien que leurs lettres ne renferment que les initiales de leurs prénoms.

Mme Rey ; le soir, après le souper, on a chanté, nous avons fait divers jeux et veillé un peu tard.»

David n'était pas, paraît-il, un grand mathématicien et cela lui causait divers ennuis. Ecoutez plutôt sa plainte du 30 janvier à ce sujet : « Mes études vont toujours bien ; si je n'avais pas ces mathématiques à refaire, je n'aurais absolument aucun désagrément à essuyer. Comme je suis obligé d'assister aux leçons de mathématiques avec la volée qui me suit, et que je m'y trouve souvent le seul de ma classe, ils ne cherchent le plus souvent qu'à me faire de la peine, quoique je ne leur fasse jamais la moindre chose ; lors même qu'ils me disent les plus grossières sottises, je ne prends pas la peine de leur répondre. Heureusement qu'il n'y a que trois leçons de mathématiques par semaine. Au reste, ce n'est pas à moi seul qu'ils en veulent, mais généralement à tous ceux qui ne veulent pas polissonner avec eux. Quand je suis avec ma volée, ils ne me disent rien, car mes camarades n'étant pas mieux que moi avec eux, ils prendraient mon parti. Nous sommes, dans notre classe, tous très bien ensemble. Ils me rendent tous les services qu'ils peuvent. Nous nous voyons fort souvent les uns et les autres. Nous faisons quelquefois, de Félice, mon frère et moi, une partie d'homme de brom (?) avec du Bochet, qui vient me voir presque tous les jours. Plus je vois ce dernier et plus je m'aperçois que c'est un véritable ami à mon égard. Nous nous préparons ensemble pour nos examens ; il m'a dit qu'il voulait venir travailler avec moi à Rossinières cet été.»

Bernard, toujours gai et content, étudiait même l'allemand avec un véritable enthousiasme. « Je suis toujours joyeux et content, disait-il à son père dans cette même lettre du 30 janvier. Mes leçons vont fort bien. Je sais plusieurs phrases allemandes ; quand je ne sais pas que

faire, j'apprends des mots allemands. » Changeant tout à coup de sujet, il ajoute : « Je crois qu'il tombe beaucoup de monde aujourd'hui, parce que les pierres sont mouillées et couvertes de neige. Je suis bien placé pour voir tomber les gens, ensorte que si le mauvais temps a ses inconvénients, il a aussi ses agréments. »

Trois jours plus tard, le même indique de la manière suivante l'emploi de ses journées : « Le matin, j'ai des leçons de 9 à 11 heures. Ensuite, je me prépare pour l'après-dîner. A midi, je dîne et sors de table à une heure. J'apprends alors mon allemand, ce qui me prend à peu près trois quarts d'heure. A trois heures, je vais à ma leçon d'allemand. J'en sors à quatre ; je *goûte* et ensuite, s'il fait beau temps, je vais me promener sur Mont-Benon ou Derrière-Bourg avec quelques amis. Je rentre à la maison pour travailler. Il vient presque toujours quelqu'un, ou du Bochet, ou Morel, ou Agassiz, ou Archinard l'aîné. Quand il ne vient personne, ce qui arrive rarement, je lis des ouvrages que je prends à la Bibliothèque des étudiants. Quand les amis viennent, nous faisons plusieurs jeux. A huit heures, nous nous en allons tous pour souper. A neuf heures, je me retire ; mon frère joue de la flûte pendant que je danse. Ensuite je vais me coucher et dors comme un prince héréditaire. »

Le 9 février, Bernard raconte à son oncle et d'une manière bien pittoresque comment s'était passée la dernière leçon de rhétorique. « C'était hier le jour où nous devions réciter notre pièce. On avait élevé une petite chaire, qui est dans l'auditoire, à une hauteur extrême. Il y avait, pour y monter, des bancs qui n'étaient pas bien solides, en sorte qu'on risquait de tomber. La chaire elle-même branlait beaucoup. Lorsque M. Dutoit<sup>1</sup> appela

<sup>1</sup> Le professeur Dutoit occupait la chaire d'éloquence et de rhétorique.

un élève nommé Jala, Piémontais, celui-ci ne voulut pas d'abord monter dans la chaire, ne la jugeant pas assez solide. Alors tous les élèves s'écrièrent : *A la tribune ! à la tribune !* de sorte que M. Dutoit, de même que nous, se crevait de rire. Le professeur dit alors à Jala que s'il voulait il lui céderait sa chaire. Cependant le Piémontais se décida à monter dans la chaire provisoire. Il fallait qu'il s'appuyât fortement contre la paroi pour ne pas tomber, aussi nous ne pouvions nous empêcher de rire, de même que M. Dutoit. Enfin, Jala récita sa pièce et il eut de nouveau des difficultés pour descendre de ce trône élevé. Enfin, n'osant pas descendre, crainte de tomber, il sauta et fit lever beaucoup de poussière. M. Dutoit fit la critique de la pièce qui venait d'être entendue et appela un autre élève nommé Dilly, qui monta en chaire aussi doucement qu'un chat, récita bien et redescendit sans peine. Ce fut ensuite le tour d'un nommé Bocherens, qui n'avait pas bien appris, ensorte que lorsqu'il fut en chaire il ne se gêna pas et lut tranquillement sa pièce. M. Dutoit ne lui fit pas une longue critique et passa à un autre, nommé Roud. Celui-ci fit un *rouet* (?) complet au milieu de sa pièce. On voyait que cela lui faisait beaucoup de peine. Je ne fus pas appelé, ensorte que ma pièce servira pour une autre fois, car on dit qu'il nous en fera faire tous les quinze jours.»

Dans la même lettre, David donnait aussi quelques renseignements intéressants sur ses études et sur ses maîtres. « Mes affaires vont toujours passablement, disait-il. M. Treytorrens<sup>1</sup> m'interroge presque toutes les leçons. Quelquefois je lui réponds bien, d'autres fois je lui laisse faire sa leçon tout seul. Nous avançons grand

<sup>1</sup> Louis de Treytorrens était depuis 1761 professeur de philosophie, de physique et de mathématiques. Il conserva ses fonctions jusqu'en 1794. Il était professeur honoraire depuis 1758.

train ; nous en sommes déjà aux solides. Je m'amuse toujours bien aux leçons de physique et d'histoire naturelle. Nous commencerons, je crois, à la fin de cette semaine, la botanique. M. François<sup>1</sup> nous a fait voir ces jours, en détail, le cabinet du château, que je n'avais vu qu'en gros lorsque nous y allâmes ensemble, il y a trois ans. Je crois que M. D'Apples<sup>2</sup> est content de moi. Je lui réponds assez bien. Nous en sommes maintenant au chapitre XI de *Officis Furanthum.*»

Nous sommes maintenant renseignés sur les études et le zèle remarquable des fils du juge Henchoz, de Rossinières. Nous savons qu'ils ne se plaignaient pas du surmenage intellectuel et se trouvaient très heureux de leur existence. Maintenant, l'hiver va finir, les promenades vont devenir plus longues, les distractions plus nombreuses. Bernard Henchoz constate avec plaisir, à ce sujet, que sa régularité au travail n'en souffrira pas : sa montre marche mieux que les horloges de Lausanne. « Ma montre va bien, dit-il ; c'est dommage qu'il y ait plus d'une horloge à Lausanne, parce qu'elles ne vont jamais ensemble et qu'elles sont souvent dérangées<sup>3</sup>.»

Quelques jours plus tard, David Henchoz s'excuse auprès de ses parents d'avoir dépensé un peu d'argent à la foire de février. « Je ne peux pas dire comme mon cher papa que j'aie fait emplette d'argent à la foire, écrit-il le 20 février ; il n'en est pas de même ici qu'à Château-d'Œx. Vous trouvez assez d'occasions pour dépenser votre

<sup>1</sup> Jean-Sam. François était depuis 1776 professeur honoraire (extraordinaire) de physique. Il devint professeur ordinaire en 1788 et le resta jusqu'en 1800. On sait qu'il fut, en 1798, un des plus fougueux orateurs du Club des patriotes, qui tenait ses séances dans le temple de Saint-Laurent. Plusieurs de ses discours ont été publiés dans l'*Ami de la Liberté*, journal de ce Club.

<sup>2</sup> Le professeur D'Apples occupa la chaire de droit de 1772 à 1802.

<sup>3</sup> Lettre du 16 février.

argent, mais quand il est une fois loin, bonjour, vous avez beau courir la foire du matin au soir, vous ne trouvez pas un sol. Voici donc mes emplettes *foireuses*. Je me suis laissé tenter par une flûte traversière. Encore des flûtes ! me direz-vous. Oui, mais comme elle était fort bonne, il n'y a pas eu moyen de résister à la tentation. Au reste, elle n'est pas bien chère ; elle ne m'a coûté que huit batz. Lors même qu'elle en aurait coûté dix, je n'aurais pas pu m'en dessaisir. Si vous voyiez danser mon frère, vous ne mépriseriez pas ma flûte. Je lui fais faire par son moyen des *rigaudons* et tours d'adresse surprenants. Il a déjà repassé tous ses menuets, allemandes, contredances, etc. Je ne doute pas qu'il ne soit très habile danseur lorsque nous irons rejoindre nos foyers.» L'excellence de sa flûte lui fait presque oublier qu'il a visité aussi à la foire un géant qui est « un homme comme on en voit peu.» Ce géant était accompagné d'une demoiselle qui, « quoique sans bras, faisait avec les pieds des tours d'adresse incroyables, comme d'écrire, de prendre une prise de tabac », et qui trouvait encore le moyen d'être « fort gaie et contente de son sort.»

Au mois de mars, ce fut surtout la fête de Notre-Dame qui intéressa les fils Henchoz. « Voilà le grand jour passé, raconte David à ses parents. Il y a eu, comme à l'ordinaire, une grande affluence de monde de tous côtés, malgré la bise extrême qu'il faisait ce jour-là. On ne voyait partout que chapeaux emportés et *coeffes* voltiger. Mon chapeau m'a bien fait courir aussi. Les bises de chez nous ne sont rien en comparaison de celles d'ici. Il ne me semble pas que j'aie jamais senti un froid si piquant. » « Il y a eu aussi du *biscôme*, ajoute Bernard, mais je ne me suis pas laissé tenter, non plus que par les œufs. Beaucoup de monde est monté sur le clocher, mais pour moi je me suis contenté de les regarder de ma fenêtre.»

Mais voilà qu'on annonce une très prochaine revue des dragons. Il y a là de quoi faire trotter l'imagination d'un ressortissant du Pays-d'Enhaut, et le grave David Henchoz se hâte d'annoncer la chose à ses parents. « Il y aura un grand concours de monde aux revues des dragons. Comme l'Académie laisse libres les étudiants d'aller aux leçons ce jour-là ou de n'y pas aller, nous profiterons de la permission. Tous nos professeurs nous ont déjà donné congé. On ne l'a cependant pas encore demandé à M. de Treytorrens ; mais s'il le refuse, nous le prendrons tous nous-mêmes. »

« Vous aurez peut-être été un peu en peine de nous pendant ces jours de revue, écrit le même, à la date du 16 avril. Je viens dissiper vos inquiétudes, si vous en avez eu, en vous assurant qu'il ne nous est pas arrivé le moindre mal, au contraire. Nous nous sommes bien amusés. Hier, on a coupé la pomme. Il y avait un monde incroyable qui était venu de tous les côtés. Tous les étrangers et gens de distinction y étaient, princes, ducs, comtes, milords, etc. Il y avait au moins deux cents voitures et cabriolets. La revue a été passée dans les plaines de Saint-Sulpice. »

Je terminerai les extraits de la correspondance des deux collégiens par le récit que fit l'aîné de l'installation du nouveau professeur de grec, Frédéric-Moïse Conod. La cérémonie fut solennelle, comme on va le voir.

« Nous avons vu hier<sup>1</sup> installer pompeusement Monsieur Conod, au son des hautbois, flûtes, violons, en un mot de toute la musique qu'on avait pu rassembler. On avait même fait venir un musicien de Mulhouse.

» Voici comment la cérémonie commença ; on vit d'abord entrer Monsieur le Baillif précédé de ses licteurs et suivi de toute l'Académie. Il y eut dans ce moment un

<sup>1</sup> Lettre du 11 mai 1791.

très beau concert. Dès qu'il fut fini, Monsieur le Baillif fit un discours très éloquent ; il remonta à l'origine de l'Académie de Lausanne, fit l'éloge de tous les grands génies qu'elle avait fournis à la Suisse et finit par dire qu'elle pouvait même se glorifier de posséder dans son sein un homme à qui, de son vivant, Rome, Venise, en un mot toute l'Italie avait élevé des statues. Il voulait parler de Monsieur le professeur Tissot, qui était présent à la cérémonie. Ce fut ensuite le tour de Monsieur Dutoit, qui nous présenta Monsieur Conod et adressa à toute l'assemblée un discours très pathétique. Il finit par aller donner le baiser de confraternité à Monsieur Conod, qui s'avança alors vers tous les membres de l'Académie, en particulier, pour faire la même chose. Quand il eut fait le tour, il monta en chaire et fit un discours latin fort éloquent, mais qui n'a pas pu être suivi jusqu'à la fin, car il a duré une heure. On entendait de temps en temps des coups d'archet, qui l'avertissaient que les musiciens, aussi bien que nous, ne pouvaient plus l'écouter. Les dames, qui étaient venues, bâillèrent plus d'une fois. Enfin, il finit son discours en disant qu'il tâcherait de nous faciliter et de nous rendre agréable l'étude de la langue grecque, qu'il nous priaît de le regarder toujours comme notre ami et qu'il serait charmé en toute occasion de nous montrer combien il s'intéressait à nous.

» Les musiciens purent à peine attendre que Monsieur Conod eût prié pour recommencer leur concert, qui continua jusqu'à ce que tout le monde fut sorti. Le temple allemand était complètement rempli.

» Il y a eu encore aujourd'hui une assemblée académique, je ne sais pas à quel sujet. Je crois que nous aurons la première leçon de grec lundi.

» Monsieur François, qui est revenu de Berne, après avoir perdu son procès, a recommencé ses leçons. Il nous

a dit qu'il croyait qu'on fixerait bientôt les examens. Il se proposait de faire avec nous l'astronomie physique avant les examens, mais il nous a dit avant-hier que cela n'était pas possible et qu'il la renverrait à l'année prochaine. Nous l'avons prié de nous retrancher quelque chose pour les examens, mais il n'a pas voulu. Il nous a seulement dit qu'il ne chercherait pas à nous embarrasser par des questions difficiles.»

Je suis arrivé à la fin de la correspondance des fils Henchoz. Les renseignements qu'elle nous a donnés fourniront peut-être un thème aux personnes qui voudraient comparer la vie scolaire d'autrefois à celle d'aujourd'hui.

Eug. MOTTAZ.

---

## MAI 1798

*1<sup>er</sup> mai.* La Chambre administrative du Léman fait part au Directoire des intrigues nombreuses de Desportes dans le district de Nyon et les régions voisines. Les communes de cette partie du canton exigent l'abolition des droits féodaux.

*1-2 mai.* Conseil de guerre des Schwytzois à Rothenthurm. Pendant que A. Reding va prendre position à la Schindellegi, Marianus Herzog va commander la troupe qui garde l'Etzel.

*2 mai.* Marianus Herzog abandonne lâchement son poste ; Reding est en conséquence obligé de se retirer sur Rothenthurm où, dans l'après-midi, il repousse les Français.

— Laharpe mande à M. Glayre que la République cisalpine cherche à se relier avec la France par un nouveau passage alpin. Il s'agirait de rétablir l'ancienne route du Monte Moro, qui aboutit à Viège, et d'amener le transit commercial à Lausanne pour Pontarlier, plutôt qu'à Genève et Lyon, comme Desportes cherche à l'obtenir. Il serait essentiel aussi de faire terminer le canal d'Entre-roches pour relier le Léman avec le lac de Neuchâtel et le Rhin.

— On apprend avec beaucoup de satisfaction, à Lausanne, la nomination du citoyen Polier, juge au Tribunal suprême, à la charge de Préfet national du canton.

*3 mai.* Les Conseils adoptent une loi déterminant avec détail quel sera le costume des magistrats de chaque autorité nouvelle du pays.